

## Communiqué de presse

**Le Collectif des Assises enfants et jeunes migrant-e-s non accompagné-e-s appelle à manifester vendredi 3 juillet contre toute discrimination et contre les violences policières à l'égard des personnes et des groupes racisés ou vulnérables.**

**Genève, 2 juillet 2020**

Le Collectif des assises enfants et jeunes mineur-e-s non accompagné-e-s s'est associé à l'appel à manifester vendredi 3 juillet contre le racisme et les violences policières. Nous tenons à souligner le fait que les violences policières s'inscrivent dans un triple contexte :

- d'une part le fait que le Conseil d'Etat et le Grand conseil privilégient la politique de répression sur la politique sociale,
- d'autre part le fait que la police jouit ainsi d'un blanc seing donnant libre cours aux contrôles d'identité au faciès, aux arrestations abusives, aux menottages dégradants, aux tutoiements et propos humiliants, aux brutalités et violences sur les interpellés,
- et enfin la justice donne des ailes à ces violences : en prononçant l'expulsion du territoire de résident-e-s qualifié-e-s d'illégaux (illégalité due au fait qu'on les prive d'autorisation de séjour), ou en les emprisonnant pour des délits mineurs ou même sans qu'elles et ils aient commis de délit (décision administrative et emprisonnement pour séjour illégal). En imposant aux enfants et jeunes migrant-e-s non accompagné-e-s des conditions de vie invivables, qui viennent s'ajouter à des chemins de vie dramatiques, les autorités en amènent certain-e-s à commettre des actes illégaux, elles et ils sont alors stigmatisé-e-s comme délinquant-e-s : à moins de 18 ans on les arrête et enferme, à plus de 18 ans on les enferme puis expulse du pays.

Aujourd'hui la police est en passe de mettre sur pied une brigade ad hoc sur (ou plutôt contre) les mineur-e-s et jeunes majeur-e-s non accompagné-e-s, sur le modèle de la brigade mise en place, il y a quelques années, contre les Roms. Des forces de répression non point contre un type de délit, mais contre une catégorie de la population... ! Une sorte d'ethnicisation du délit !

Nous demandons une carte d'identité cantonale pour toute la population, qui met les catégories sociales traquées en tant que telles (sans-papiers de toute sorte et de tout âge) à l'abri des suites violentes et humiliantes d'une interpellation.

**Le Collectif des assises enfants et jeunes mineur-e-s non accompagné-e-s revendique essentiellement deux choses depuis sa création, il y a plus d'un an :**

1. que le Conseil d'Etat et le Grand conseil cessent de violer la loi en refusant de mettre en application le droit supérieur de l'enfant (mineur-e), quels que soient sa situation et son statut, en lui accordant tous les droits et toute la protection que garantit la Convention des droits de l'enfant, partie intégrante de la législation suisse.
2. nous revendiquons qu'il ne soit fait aucune différence d'âge (mineur-e ou jeune majeur-e), de statut (requérant-e d'asile, débouté-e ou aucun des deux) de séjour légal ou illégal (avec ou sans papiers de séjour), pour les mineur-e-s et jeunes majeur-e-s. Chacun-e droit à un traitement digne et humain, à un encadrement et un soutien social, à une intégration scolaire et de formation professionnelle, à la santé et à une nourriture de qualité, à un logement praticable jour et nuit, à des loisirs. Bref, à une vie quotidienne qui permet à la personne de se construire en existant légalement et dignement sur le territoire du canton. C'est un droit primordial, il doit transcender toutes les divisions instituées légalement pour discriminer des groupes sociaux : mineur-e-s non accompagné-e-s (MNA) légales-aux ou illégales-aux, mineur-e-s non

accompagné-e-s requérant-e-s d'asile (RMNA) ou débouté-e-s ou non-requérant-e-s d'asile, mineur-e-s considéré-e-s comme majeur-e-s, jeunes majeur-e-s avec ou sans papiers, débouté-e-s ou non, jeunes tout court mineur-e-s ou majeur-e-s repoussé-e-s vers la *délinquance* ou qualifiés de *méritant-e-s*, etc.

À travers le récent semi-confinement, les enfants et jeunes majeur-e-s non accompagné-e-s ont été laissé-e-s pour compte, que ce soit dans les foyers de RMNA ou les rares places en foyers pour MNA, et pire encore pour les mineurs et jeunes majeurs à la rue. Abandonné-e-s à leur sort, hors semi-confinement sanitaire mais confiné-e-s dans la loi du désespoir ou la loi du plus fort qui règnent là où la non-politique sociale les enferme, c'est tout un pan de la jeunesse d'ici que l'on condamne ainsi.

Une douzaine d'entre eux est allée manifester, sans aucune violence, son mécontentement devant le SPMi, acte courageux et d'une grande responsabilité : ils ont tous été violemment interpellés par un escadron de RoboCop, qui les a menottés violemment, humiliés, embarqués au poste. Pourquoi, sinon *pour faire l'exemple... ?*

Celles et ceux qui sont en institution, se trouvent pour leur part face à un personnel maltraité au travail par son employeur, les institutions (semi-)publiques d'action sociale. Sous-dotation en personnel, en moyens matériels et logistiques, surcharge de travail, horaires irréguliers, improvisations à tout bout de champ, impossibilité d'apporter ainsi des réponses aux demandes légitimes des usagers. Cela induit une véritable souffrance au travail pour le personnel et cela génère de constantes tensions et violences au sein des institutions en question.

Un projet de loi permettant d'indemniser les travailleurs-euses précaires qui ont perdu leurs revenus durant la crise vient d'être accepté par le Grand conseil. Il faut de toute urgence débloquer également des fonds pour l'intégration des enfants et jeunes majeur-e-s non accompagné-e-s présents sur le territoire du canton.

**LA SEULE REPONSE POSSIBLE A LA VIOLENCE ET AU MEPRIS  
DES AUTORITES – VIOLENCES POLICERES COMPRISES - ENVERS  
LES MINEUR-E-S ET JEUNES MAJEUR-E-S NON ACCOMPAGNE-E-  
S RESIDE DANS UNE VERITABLE POLITIQUE SOCIALE  
INTEGRATRICE POUR TOUS LES JEUNES SANS AUCUNE  
DISTINCTION**

**C'EST POURQUOI NOUS APPELONS À MANIFESTER CONTRE  
TOUTES LES DISCRIMINATIONS ET LES VIOLENCES POLICIERES  
À L'EGARD DES GROUPES ET PERSONNES RACISES**

**VENDREDI 3 JUILLET, À 18H30, AU QUAI WILSON**

Pour contact : Bilal Ramadan, 079 202 33 11, Dario Lopreno, 077 413 48 62

Julie Fiedler, 076 378 61 65, Noémie Dubois, 077 920 23 74

**Nous vous invitons à réserver les dates et à prendre part aux 2<sup>ème</sup> Assises enfants et jeunes migrant-e-s non accompagné-e-s, qui se tiendront le 20 et 21 novembre 2020 à Genève**